

COURRIER RENTREE SPORTIVE SAISON 2011/2012

Bordeaux, le 22 septembre 2011

Madame, Monsieur
Président, Enseignant,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- le Calendrier départemental de la saison sportive 2011/2012,
- la fiche de renseignement club à compléter et à retourner avant le 20 octobre 2011 (pour la mise à jour du site internet et Liste pour Conforexpo 2011),
- la fiche de renseignement et de recensement Arbitre, à compléter et à retourner avant le 15 octobre 2011,
- la fiche de d'inscription aux manifestations, à photocopier par vos soins, pour les manifestations auxquelles vous aimeriez participer,
- **Si dans votre club des personnes à partir de 13 ans ou ceinture bleue, sont motivées pour une formation d'arbitrage, veuillez remplir la fiche d'inscription ci-jointe et nous la retourner avant le 15 octobre 2011. Le détail de la formation vous sera envoyé dès réception. Contact Stéphane VOLIOTIS : s.voliotis@free.fr**
- La fiche d'Inscription à la Formation AFA et DAF à retourner avant le 30 octobre 2011 accompagnée du règlement.
- l'autorisation parentale 2011/2012 valable pour la saison sportive, à photocopier par vos soins, pour toutes participations de vos licenciés mineurs aux manifestations et formations organisées par le Comité (une autorisation par an et par licencié à conserver).

Le calendrier sera susceptible de modification en rapport d'éléments nouveaux et/ou d'informations non connus à ce jour.

-- Entrées aux compétitions :

Le droit d'entrée aux compétitions est fixé à 3 € par personne.

Entrée gratuite pour :

- les enfants de moins de 12 ans,
- les Enseignants et les Présidents de clubs sur présentation de la carte délivrée par la Ligue (Réclamez votre carte auprès de la Ligue d'Aquitaine)

Fiche d'Inscription :

-- Pour une meilleure organisation de nos compétitions, veuillez nous adresser les fiches d'inscriptions impérativement avant le MERCREDI précédant la compétition concernée, la date du tampon de la poste faisant foi. Seule la fiche d'inscription officielle délivrée par le Comité (jointe à ce dossier et photocopiée par vos soins) sera acceptée. Tout envoi par fax ou mail doit être confirmé par téléphone au secrétariat.

-- Permanences Téléphoniques et d'Accueil :

Pour des raisons d'organisation, nous sommes à votre disposition les après-midi : Lundi – Mardi – Jeudi de 13H30 à 16H30

-- INSCRIPTION AUX MANIFESTATIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES

Pour toute inscription aux manifestations du Comité, le participant doit présenter **son passeport sportif** en règle :

- 2 Licences minimum dont celle de l'année en cours,
- le cachet du médecin indiquant l'aptitude à la pratique du Karaté (certificat médical spécifiant la mention « non contre indication à la pratique du Karaté »)
- l'autorisation parentale (modèle FFKDA) pour les mineurs, renseignée et signée par un des parents.

-- Le Directeur Technique Départemental :

Marc DECHELOTTE – 05 56 37 17 81 - marc.dechelotte@wanadoo.fr

Nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, une bonne saison sportive 2011/2012.

Le Président Par Intérim
Hubert MAILLARD DE LA MORANDAI



Le D.T.D.
Marc DECHELOTTE

